



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**PROGRAMME NATIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
AGRICOLE**



**PROGRAMME NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE  
« PNA »**

**UNITE NATIONALE DE COORDINATION**

**TERMES DE RÉFÉRENCE COLLECTIFS POUR ÉLABORATION DES  
TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES PRIORITAIRES POUR LA  
PRÉPARATION DES INVESTISSEMENTS FUTURS DANS LE  
SECTEUR DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE EN RDC**

**JUILLET 2025**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) de la République Démocratique du Congo (RDC) au travers du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028 et la lettre de mission du Ministère de la Pêche et Élevage par laquelle le ministère s'est engagé à atteindre les trois objectifs stratégiques sectoriels ci-après: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, Développer la chaîne de valeur poisson et Développer l'élevage; des études prioritaires seront menées pour la préparation des projets d'investissements futurs en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Ces études fourniront d'importantes informations pour la définition d'un cadre potentiel d'investissements futurs dans le secteur d'élevage, de la pêche et de l'aquaculture et faciliteront l'élaboration d'un plan d'actions préliminaires et prioritaires pour accroître la production, améliorer la transformation, la conservation, la commercialisation et la création d'emplois et de richesses pour réduire significativement l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la pauvreté.

Dans le cadre de l'appui institutionnel apporté par le Programme National de Développement Agricole (PNDA), le Ministère de la Pêche et de l'Élevage (l'un des trois Ministères impliqués dans le PNDA, avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire et celui du Développement Rural) peut bénéficier d'un appui technique et financier pour le développement du secteur d'élevage, de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre de la diversification et transformation structurelle de l'économie.

Afin de mieux diagnostiquer et d'analyser son potentiel pour booster le développement du secteur, une liste d'études prioritaires a été établie, constituée de sept (7) lots d'études ci-dessous :

**Table 1 : Liste des études prioritaires pour les investissements futurs dans le développement du secteur agropastoral et halieutique**

N°	Etudes
Lot 1	Analyse des contraintes et perspectives du développement de l'aviculture dans les Provinces de Kinshasa, Tshopo, Haut-Katanga, Kwango et Kasai-Oriental.
Lot 2	Analyse des contraintes et perspectives du développement de l'aquaculture dans les Provinces de Kinshasa, Tshopo, Haut-Katanga, Kwango et Kasai-Oriental.
Lot 3	Etude sur l'état de lieux des ranchs de: Muhila (Moba), de Katenga (Gungu), de Mitwaba (Mitwaba) et de Kayembe-Mukulu (Sandoa)
Lot 4	Etude sur le repeuplement des Lacs de la dépression de Kamalondo (Province de Haut-Lomami).
Lot 5	Etude ichtyologique sur les espèces résilientes et préférées des eaux douces des Provinces de : Tanganyika, Sud-Kivu, Ituri, Mai-Ndombe, Tshuapa et Kongo-Central.
Lot 6	Etude de la culture des algues sur les eaux douces des Provinces de : Kinshasa, Équateur, Maniema, Tshopo et Kasai-Oriental.
Lot 7	Etude sur l'état de lieux de la pêche en RDC et perspectives pour le développement du secteur.

## 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est d'élaborer les termes de référence pour chacune des sept études prioritaires en vue de permettre le lancement du processus de recrutement des consultants ou bureaux pour les réaliser. Ces termes de référence feront l'objet d'une validation au cours d'un atelier qui réunira les experts de toutes les parties prenantes du secteur.

Les objectifs spécifiques sont :

- Produire une revue documentaire susceptible de mieux contextualiser et justifier l'étude prioritaire concernée ;

- Développer et consolider les éléments techniques de base de l'étude concernée ;
- Présenter les objectifs et l'approche méthodologique pour la conduite de l'étude concernée ;
- Identifier et décrire les expertises qui devront constituer l'ossature de l'équipe de mission d'étude concernée ;
- Proposer un chronogramme d'activités de mission d'étude concernée ;
- Proposer un contenu du rapport d'étude concernée ;
- Proposer un plan d'activités de mission avec un nombre des jours de prestation (jours consultants à rémunérer et la période globale de mission et une limite de budget) et estimer le coût moyen de l'étude concernée ; et
- Autres objectifs susceptibles de consolider les termes de référence de l'étude concernée.

### **3. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'approche méthodologique de l'élaboration des termes de référence des études prioritaires pour la préparation des investissements futurs dans le secteur de l'Elevage, Pêche et Aquaculture est divisée en deux étapes : (i) l'élaboration des TdR par les consultants et leur présentation ; (ii) examen et validation par les parties prenantes.

#### **3.1. Elaboration des termes de référence**

Les termes de référence des études seront élaborés par les consultants recrutés conformément aux présents termes de référence. Ils seront ensuite présentés au groupe de travail afin qu'ils soient présentés, examinés et validés. La version finale des TdRs de chaque étude sera validée après prise en compte par le consultant de l'ensemble des observations et recommandations des parties prenantes qui seront partagées lors de l'atelier de validation.

#### **3.2. Atelier de validation des termes de référence**

Les différents termes de référence seront présentés par les consultants au cours d'un atelier qui sera organisé par le groupe de travail en vue de leur validation par les parties prenantes. En plus de consultants recrutés et spécialisés dans les sept domaines d'étude prioritaires du secteur, le groupe de travail sera élargi à un certain nombre d'experts de l'Unité de coordination du Programme national de développement agricole (PNDA) et du Ministère de la Pêche et de l'Élevage.

## **4. RESULTATS ATTENDUS OU LIVRABLES**

Le principal résultat attendu est le document complet des termes de référence pour chacune des **sept** études prioritaires pour la préparation des investissements futurs dans le secteur. Les termes de référence de chaque étude seront ensuite validés au cours d'un atelier.

Pour obtenir le livrable principal, les résultats spécifiques suivants sont attendus :

- Une revue documentaire susceptible de mieux contextualiser et justifier l'étude prioritaire concernée est produite ;
- Les éléments techniques de base de l'étude concernée sont développés et consolidés ;
- Les objectifs et l'approche méthodologique de la conduite l'étude concernée sont présentés ;
- Les expertises qui devront constituer l'ossature de l'équipe de mission d'étude concernée sont identifiées et décrites ;
- Un chronogramme d'activités de mission d'étude concernée est proposé ;
- Un contenu du rapport d'étude concernée est proposé ;
- Un plan d'activités de mission avec un nombre des jours de prestation (jours consultants à rémunérés et la période globale de mission et une limite de budget) est proposé et un coût moyen de l'étude concernée est estimé ;
- D'autres livrables susceptibles de consolider les termes de référence de l'étude concernée, qui n'ont pas été sus-précisés, sont probablement fournis ou explicités dans le rapport de mission.

Avant le démarrage de mission, une réunion de cadrage sera organisée pour s'assurer de la même compréhension de la mission. Ce sera l'occasion pour le consultant de présenter sa compréhension des TdRs et expliquer sa méthodologie.

Chaque consultant produira et soumettra la version provisoire des TdRs pour le lot d'étude qui le concerne. Il le fera cinq jours après la réunion de démarrage de mission. Il soumettra aussi la version finale des TdRs trois jours après la réception des commentaires du groupe de travail. Ce groupe de travail est formé d'experts de la Banque mondiale, du PNDA, du Ministère de la Pêche et Elevage et d'autres experts du Gouvernement invités par le groupe. Le consultant présentera la version des TdRs lors de l'atelier de validation.

## 5. PROFIL DU CONSULTANT

Pour préparer ou rédiger les TdRs d'une de sept études pré-identifiées, le consultant individuel doit avoir l'expertise nécessaire. Il doit fournir les renseignements et les qualificatifs similaires démontrant qu'il est capable d'élaborer les TdRs de telles études. Il doit décrire l'expérience passée et indiquer le coût des contrats de consultance déjà réalisés, le cas échéant, en précisant par exemple les coordonnées du client : nom, adresse, téléphone, e-mail, liste des personnes clés et de leurs qualifications.

A cet effet, le profil du consultant est le suivant :

- Être titulaire d'un diplôme (Bac + 5) en zootechnie, médecine vétérinaire, agrobusiness, économie agricole, hydrologie, biologie, hydrobiologie, ichtyologie, pêche/aquaculture, planification du développement ou autres domaines similaires. (20 points) ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration des termes de référence relatifs à des domaines d'études ou avoir participé à la réalisation de l'une de ces études au cours de cinq (5) dernières années (30 points) ;
- Avoir participé en tant que responsable principal à l'élaboration d'au moins trois études similaires à celle pour laquelle il postule. Le candidat devra produire les attestations de bonne fin de prestation de service (30 points) ;
- Avoir une bonne connaissance de la RDC, du contexte agropastoral et des zones couvertes par les études concernées (10 points) ;
- Avoir une expérience avérée dans la préparation et mise en œuvre des projets financés par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux (10 points).

## 6. ECHEANCIER, DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée estimée pour l'élaboration de chaque document par lot d'étude est de 10 homme-jours d'expertise répartis de la manière :

- Trois (3) homme-jours de revue documentaire y compris les réunions de cadrage
- Cinq (5) homme-jours de rédaction des TdR du lot d'étude attribué et la transmission de la version provisoire des TdR ;
- Deux (2) homme-jours pour l'intégration des commentaires du groupe de travail et la transmission de la version finale des TdRs.

La participation du consultant pendant toute la durée de l'atelier de présentation, d'examen et de validation des termes de référence, sous réserve d'éventuelles révisions (majeures ou mineures), est obligatoire et sera considérée comme une préparation de la version finale du document.

La prestation aura lieu à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

## 7. OBLIGATIONS DU CONSULTANT

Tout au long de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec les entités ou structures suivantes :

- l'Unité nationale de coordination du PNDA ;
- le Groupe de travail ;
- les experts du Secrétariat Général du Ministère de la Pêche et Elevage,

- les experts de la Banque mondiale et d'autres parties prenantes de référence.

Le consultant s'engage à garder confidentielles les informations reçues du PNDA et du groupe de travail. Il dressera l'inventaire des documents reçus qu'il restituera à la fin de son contrat, et mènera sa mission dans les règles de l'art en maintenant une communication permanente et satisfaisante avec l'UNCP/PNDA.

Conformément aux exigences du PNDA, le consultant individuel devra signer le Code de bonne conduite du programme, puis il devra bénéficier d'une petite séance de sensibilisation sur les risques et les conséquences de Violence Basée sur le Genre (VBG), y compris Exploitation et Abus Sexuels (EAS) / Harcèlement Sexuel (SH), ainsi que sur le contenu du code de bonne conduite et le mécanisme mis à disposition par le programme pour dénoncer ces incidents.

## 8. ANNEXES : Carte Hydrologique des plans d'eau

Figure 1: Carte hydrographique de la République Démocratique du Congo

Source: Christian Désiré Kalonji, IT-FAOCD.

